Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le 08/10/2024





Délibération du conseil municipal du 3 octobre 2024 - N°D2024_50

Publiée sur le site internet de la commune le : 8 octobre 2024 MASSAROTTI Yves, maire de la commune de Vougy

L'an deux mille vingt-quatre, le trois octobre, à dix-huit heures trente, se sont réunis dans la salle annexe de la mairie, les membres du conseil municipal de la Commune de Vougy, sous la présidence de Monsieur Yves MASSAROTTI, Maire de Vougy, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 24 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents: 17 Quorum atteint Absents: 2 Votants: 17

Secrétaire de séance : VALENTINI Christian

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
MASSAROTTI Yves	X		MENEGON Daniel	X		DEPOISIER Fabrice	X	
LAURENSON David	X		SCANU Stéphane	X		LEDRU Sindy	X	
DUCROUX Elisabeth	X		BOUACHRAOUI Saïda	X		SIMONIN Marc		X
VALENTINI Christian	X		GENOVA Antonio	X		VOTTERO Cédric	X	
PASQUALIN Martine	X		PEPIN Nathalie	X		GLIERE Emeline		X
CAPRI Brigitte	X		AZZOPARDI Karen	X		DEPOISIER Mathieu	X	
TINJOUD Denis	X						1	

OBJET: APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 JUILLET 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23; CONSIDÉRANT les membres du conseil municipal se sont réunis en date du 25 juillet 2024 ; Monsieur le maire propose à l'assemblée l'approbation du procès-verbal de la séance du 25 juillet 2024, dont chaque membre a été destinataire.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 25 juillet 2024.

Le secrétaire de séance,

VALENTINI Christian

Le Maire.

MASSAROTTI Yves

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.